RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 86C40FCE-1EB4-8765-8369-B0D7A0986BCB

LEVY-GEISSMANN & ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 192.000 euros
Siège social : 39 rue du Jeu des Enfants, 67000 STRASBOURG

728 504 135 RCS STRASBOURG

(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 6 OCTOBRE 2026

EXTRAITS

Le 6 octobre 2026,

LE SOUSSIGNÉ :

[---------- *Extrait* ----------]

EN PRÉSENCE DE :

- **La société L EXPERTISE,** société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros dont le siège social est fixé 40 Rue Erwin, 67000 Strasbourg qui est immatriculée au Registre national des entreprises et au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 487 422 990, représentée par son gérant en la personne de Monsieur Jérôme LEVY,

- **La société G EXPERTISE**, société à responsabilité limitée au capital de 1.300.000 euros dont le siège social est fixé 39 rue du jeu des enfants, 67000 Strasbourg qui est immatriculée au Registre national des entreprises et au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 487 423 022, représentée par son gérant en la personne de Monsieur Emmanuel GEISSMANN,

- **La société MKA EXPERTISE**, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros dont le siège social est fixé 39 rue du jeu des enfants à Strasbourg (67000) et qui est immatriculée au Registre national des entreprises et au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 918 713 991, représentée par son gérant en la personne de Monsieur Michaël KAHN,

APRÈS AVOIR RAPPELÉ QUE :

[---------- *Extrait* ----------]

L'Associé Unique déclare être en possession et avoir pleinement connaissance des éléments suivants :

- Un exemplaire des Statuts ;

[---------- *Extrait* ----------]

L'Associé Unique entend adopter les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

Docusign Envelope ID: 86C40FCE-1EB4-8765-8369-B0D7A0986BCB

ORDRE DU JOUR

[...] ;

1. Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire ;
2. [redacted]tion et renouvellement de directeurs généraux ;
3. [redacted]
4. [redacted]
5. [redacted]
6. [redacted]rs pour l'accomplissement des formalités.

A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

[---------- *Extrait* ----------]

PREMIERE DÉCISION

(Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire)

L'Associé Unique,

prend acte de la démission de la société **L EXPERTISE** de son mandat de président de la Société, effective à compter de ce jour, et la dispense du respect de tout préavis, et lui donne quitus de gestion au titre de son mandat de président jusqu'à ce jour,

nomme, à compter de ce jour pour une durée prenant fin avec la durée de la Société, en qualité de président de la Société :

- **La société ANDRE LE GROUPE**, société par actions simplifiée au capital de 357.840 euros dont le siège social est fixé Avenue Charles de Gaulle & Rue Buffon à BEAUNE (21200) et qui est immatriculée au Registre national des entreprises et au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 517 220 364, représentée pour l'exercice dudit mandat par l'un quelconque de ses mandataires sociaux alors en fonction.

Conformément aux dispositions des Statuts, le président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers. Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Le président ainsi nommé accepte les fonctions de président et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les Statuts pour leur exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

(Nomination et renouvellement de directeurs généraux)

L'Associé Unique, sur proposition du président,

nomme, à compter de ce jour pour une durée prenant fin avec la durée de la Société, en qualité de directeur général de la Société :

- **La société L EXPERTISE,** société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros dont le siège social est fixé 40 Rue Erwin, 67000 Strasbourg qui est immatriculée au Registre national

Docusign Envelope ID: 86C40FCE-1EB4-8765-8369-B0D7A0986BCB

des entreprises et au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 487 422 990, représentée par son gérant en la personne de Monsieur Jérôme LEVY.

Le directeur général ainsi nommé exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires. Notamment, il représentera la Société à l'égard des tiers et est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de celle-ci.

Le directeur général ainsi nommé accepte les fonctions de directeur général et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les Statuts pour leur exercice.

L'Associé Unique **constatant** en outre qu'aux termes de l'article 20 des Statuts la durée des fonctions de directeur général ne peut excéder celle du mandat du Président, **renouvelle** en tant que de besoin, à compter de ce jour et pour une durée prenant fin avec la durée de la Société, les mandats de directeur général de G EXPERTISE et MKA EXPERTISE qui l'acceptent.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

[---------- *Extrait* ----------]

SIXIEME DÉCISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associé Unique,

donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

oOo

[---------- *Extrait* ----------]

Extrait certifié
conforme à l'original

Le Président

Signé par :
Thierry ANDRE
DA65390D3FC442B...